Petite enfance

Le service petite enfance du SIVU de La Roche Bernard est composé de deux crèches (à Nivillac et à Férel), d'un Relais Petite Enfance, et d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents.

L'objectif est de répondre aux besoins des enfants, des familles et des Assistantes maternelles des communes de Camoël, Férel, La Roche Bernard, Nivillac, Marzan, Pénestin et Saint Dolay.

Parents à la recherche d'un mode d'accueil pour votre jeune enfant (jusqu'à 3 ans) ?

Contactez le Guichet Unique Petite Enfance au 02 99 90 78 56 ou rpe@sivulrb.fr

Le Relais Petite enfance : un guichet unique pour la petite enfance

Situé à la maison de l'enfance de Nivillac, les éducatrices du RPE renseignent les parents sur les modes d'accueil existants sur le territoire (collectif et individuel) et les accompagnent dans leur recherche. Dans le cadre de l'embauche d'une assistante maternelle, les éducatrices accompagnent les parents dans leur rôle d'employeur.

Le RPE est ouvert du lundi au vendredi, sur rdv, par mail ou par téléphone.

Les éducatrices sont présentes également pour les Assistantes maternelles. Elles les renseignent sur le métier et la formation, les accompagnent dans leurs questionnements au quotidien, proposent des ateliers avec les enfants, mais aussi des temps d'échanges entre professionnels, …

Les crèches « Le P'tit Bois Dormant » à Férel, et « Les P'tits Mousses » à Nivillac :

Une équipe de professionnels petite enfance accueille les enfants de 2 mois et demi à 3 ans et leur famille, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

L'accueil peut être occasionnel ou régulier, sur un ou plusieurs jours par semaine. Une inscription est nécessaire en amont de l'accueil, et dépend des places disponibles. Une commission d'attribution des places a lieu chaque année.

Le Lieu d'accueil enfants Parents « A Petits Pas » :

Destiné aux enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'un parent, futurs parents, grands-parents, le LAEP est un lieu qui permet à chacun de se rencontrer, d'échanger dans un espace de jeux dédié aux jeunes enfants. C'est également un premier lieu de socialisation et de découverte.

Julie et Laurence vous accueillent tous les lundis entre 9h et 11h30 à la Maison de l'enfance de Nivillac, hors vacances scolaires.

En accès libre et gratuit, les familles peuvent arriver et repartir à l'heure qu'elles souhaitent et venir au rythme qu'elles veulent, il n'y a pas d'inscription préalable nécessaire.

N'hésitez pas à contacter l'équipe petite enfance du SIVU au numéro unique : 02 99 90 78 56 ou rpe@sivulrb.fr

Pour télécharger le plaquette petite enfance du SIVU, cliquez ici !

Des élus de chaque commune gèrent le SIVU pour la mandature 2020-2026 :

Présidente : Béatrice DENIGOT (Nivillac)

Vice-Présidente : Gisèle BERTHO (Férel)

Représentants élus des communes :

- CAMOEL : Michelle DEPREUX – Maurice BERTHO
- FEREL : Jérôme EONNET – Jean Marc DACHICOURT
- LA ROCHE BERNARD : Monique LE THIEC – Sabrina LANOE
- MARZAN : Éric LIPPENS - Martine DUSSART
- NIVILLAC : Guy DAVID - Nathalie GRUEL
- PENESTIN : Jeanne GIRARD - Isabelle HELLARD

MAIRIE DE PÉNESTIN
44 Rue du Calvaire
56760 Pénestin

HORAIRES :
Lun : 9h - 12h
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45
Jeu : 9h - 12h
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45
Sam : 9h - 12h

TÉL. : 02 23 10 03 00